Entretien du bateau,
sept négligences à éviter

Les avaries graves sont souvent causées par de petites négligences répétées. Reporter une réparation apparemment mineure peut entraîner des dégâts importants, des coûts élevés et, dans certains cas, un refus d'indemnisation par l'assurance pour défaut d'entretien.

Les sept points essentiels à surveiller

1. Le gréement dormant : il est à contrôler chaque année et à changer tous les 10-12 ans, pour éviter l'endommagement du mât, voire un démâtage, pouvant même entrainer des blessures à l'équipage. En cas de casse, l'assurance pourra vous demander des justificatifs de son changement ….
2. Les passe-coques : un joint usé peut provoquer une infiltration d'eau, puis une voie d'eau importante. Il faut vérifier régulièrement leur étanchéité et réparer au moindre doute.
3. Les anodes sacrificielles : elles protègent les pièces métalliques contre la corrosion. Il faut les contrôler à chaque sortie de l'eau et les remplacer lorsqu'elles sont usées à moitié.
4. La pompe de cale : une pompe défectueuse peut laisser le bateau se remplir d'eau sans que personne ne s'en aperçoive. Il est recommandé de la tester deux fois par saison, de nettoyer son filtre et de disposer d'une pompe manuelle de secours.
5. Les cordages : des drisses, amarres ou lignes de mouillage usées ou mal dimensionnées peuvent casser pendant une manœuvre, provoquer la dérive du bateau ou blesser un équipier. Il faut les inspecter et remplacer ceux qui sont endommagés.
6. Les feux de navigation : même si l'on navigue rarement de nuit, un retard ou une avarie peut obliger à poursuivre après le coucher du soleil. Tous les feux et leurs connexions doivent être testés régulièrement.
7. Les joints de hublots : des joints fatigués favorisent les infiltrations, l'humidité, les moisissures et la dégradation du bois. Il faut surveiller les traces d'eau et refaire les joints si nécessaire.

Les recommandations à retenir

- Effectuer une inspection complète lors de la remise en service au printemps.
- Réaliser un contrôle supplémentaire à mi-saison.
- Réparer immédiatement les anomalies plutôt que de les laisser s'aggraver.
- Consacrer quelques minutes chaque mois à l'entretien préventif.

Conclusion

Mieux vaut prévenir que réparer. Des contrôles simples, rapides et peu coûteux permettent d'éviter des avaries pouvant coûter plusieurs milliers d'euros et de compromettre la sécurité du bateau et de son équipage. Un entretien régulier est donc essentiel pour naviguer sereinement et préserver son bateau sur le long terme.